

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 11 DÉCEMBRE 2025)

Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 23
Nombre de délégués votants : 31
Nombre de pouvoirs : 8

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUÉ Anne-Marie, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUYEMIROU-BOUCHET Nadège, M. SANZ Alain

Pouvoirs :

Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. PARIS Rémi
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane
Mme MOULAT Monique donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick
M. PINOUT Bernard donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. REGNIER Jean-François donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. LOUSTAU Christian
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre

Secrétaire de séance :

OBJET : BUDGET PÔLE SANTÉ SOLIDARITÉ - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - 2025

RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M57,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Par délibération n°2025-32 du 10 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif du budget Pôle Santé Solidarité.

Il est proposé de réajuster les autorisations budgétaires initiales afin d'inscrire les crédits correspondant aux montants des marchés actualisés de l'opération Maison des Solidarités.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
Somme		0,00 €			

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
2313(23) - 20222 - MAISON DES SOLIDARITES	420	25 000,00 €	1641(16) - 20222 - MAISON DES SOLIDARITES	420	25 000,00 €
Somme		25 000,00 €			25 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

ADOpte le présent rapport,

APPROUVE la décision modificative n°1 pour l'exercice 2025 du budget annexe Pôle Santé Solidarité.

Adopté

30 voix pour

1 voix contre

Robert DAGUERRE

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON